

Chères et chers collègues,

En complément du fichier pdf des slides (mis à disposition au téléchargement pendant 1 mois), voici un relevé des décisions prises lors du conseil du 12 Janvier 2024.

1. Budget

L'exécution du budget 2023 et le prévisionnel du budget 2024 ont été présentés.

Le budget prévisionnel 2024 a été adopté par le Conseil :

Oui :13

Non : 0

Abstention : 4

2. Suivi des dérogations 2022

Parmi les dérogations accordées à l'automne 2022, 27 thèses étaient encore en cours à l'été 2023. Il avait été prévu de faire un point final en fin d'année civile.

Début 2024, la situation de ces 27 cas est la suivante :

- 16 soutenances
- 4 abandons
- 5 dérogation en 5^{ème} année
- 1 rupture de contrat à l'initiative de l'encadrement
- 1 arrêt médical

La durée moyenne des 16 thèses soutenues est de 49M donc très supérieure à ce qui avait été annoncé lors des demandes de dérogations. Pour lutter contre cette tendance, il est rappelé que les réinscriptions à l'été 2024 ne seront pas autorisées par l'ED pour les dérogations accordées à l'automne 2023. Les soutenances devront donc se tenir avant mi Juillet 2024 comme indiqué dans les dossiers de dérogation.

3. Bilan 2023 (année civile)

- 94 soutenances
- 14 dérogations « normales » (inscription de début d'année civile, cotutelles avec des pays où la durée de thèse dépasse 3 ans, salarié avec un employeur sans rapport avec la thèse)
- 38 dérogations (vrai dépassement de durée autorisée)
- 6 abandons

- 2 ruptures de contrat

Il est rappelé que :

-Tout abandon doit être déclaré officiellement (pour permettre d'engager la procédure de recueil des témoignages doctorant/encadrant/CSI et pour mettre à jour SYGAL).

-Toute situation pouvant se diriger vers un abandon doit être signalée à l'ED (il est indispensable que l'ED puisse proposer sa médiation).

4. Modalités du Concours 2024 pour les CD Région et Etablissements

Les Etablissements et la Région ont convenu d'une procédure commune sur un calendrier unique pour leur CD 2024. Les deux écoles d'ingénieurs n'ont pas communiqué officiellement avec l'ED, mais elles devraient rejoindre le même dispositif qui concernera donc les CD URN, UCN, ULHN, ENSICAEN et INSAR.

Une première version de la procédure a été présentée aux EDs en Décembre (voir site internet). Une version plus récente a dû parvenir à tous les encadrants potentiels via les directeurs de labo. Concernant l'ED, il nous sera demandé à partir de fin Janvier d'évaluer les dossiers d'encadrement. Le dossier « InfoSupervisor » est déjà disponible sur le site internet ; pas de changement par rapport à l'année dernière. En revanche, le processus d'évaluation sera un peu modifié. Les trois critères d'évaluation de l'encadrement restent toujours

- Durée des thèses (> 40 M)* ou abandon
- Poursuite de carrière docteurs (à n+0 ou 2-4 après)
- Prod. Scientif. avec le doctorant

(*Covid : seuil de durée excessive décalé à 48 M pour les années d'inscription 2017/2018/2019/2020).

Les trois critères restent les mêmes mais la façon de les comptabiliser évolue. La proposition suivante a été adoptée par le Conseil (Oui :9 / Non : 0 /Abstention :8).

- On considère tous les doctorants encadrés avec une date de 1ère inscription entre n-7 et n-4 (n étant l'année civile du concours).
- On considère 5 pts au départ
- Chaque écart enlève 1 pt
- Chaque tranche de 3 docteurs rajoute 1 pt

Score $\geq 4 \Rightarrow$ A : très favorable

Score 3-2 \Rightarrow B : favorable

Score $\leq 1 \Rightarrow$ C : réservé

5. Demandes de Co-encadrements

Les tableaux qui suivent contiennent toutes les demandes déposées auprès de l'ED depuis la dernière réunion du Conseil (Sept. 2023).

Etab.	Co-encadrant-e	%	Directeur de thèse	%	Co-Directeur de thèse	%	Nom, Prénom Doctorant	Labo	Inscription	Nbre coencad déjà accordés	Avis Directoire	Avis conseil ED 12/01/2024
UCN	GUILLON Benoît	50	VACHERET Antonin	50	-	-	MOZUN MATEO Ivan	LPCC	15/11/23	1	ok	OK
UCN	THOMAS Karine	50	PINARD Ludovic	50	-	-	LEMAITRE Thomas	LCS	05/12/23	2	ok	OK
UCN	CHEHADE Rime	50	SEBAIBI Nassim	50	-	-	PHAN Alexiane	Builders	23/11/23	2	ok	OK
UCN	ANTONELLI Marco	50	GULMINELLI Francesca	50	-	-	MONTEFUSO Gabriele	LPCC	05/12/23	1	ok	OK
UCN	CACERES Lucia	50	DELAHAYE Pierre	50	-	-	CHINTHAKAYALA Saikumar	GANIL	01/12/23	1	ok	OK
UCN	PIOT Julien	50	ACKERMANN Dieter	50	-	-	KUMAR Shayan	GANIL	21/10/22	0	Demande lancée 2022 ...	OK
UCN	PETRONE Raffaele	33	GUALOUS Hamid	33	RACHID Ahmed	33	MUSTAFA Hamza	LUSAC	23/01/23	?	?	Ok
UCN	OBEID Hussein	33	GUALOUS Hamid	33	LE MASSON Stéphane	33	HAMZAOUI Othmane	LUSAC	24/11/22	?	?	ok

Etab.	Co-encadrant-e	%	Directeur de thèse	%	Co-Directeur de thèse	%	Nom, Prénom Doctorant	Labo	Inscription	Nbre coencad déjà accordés	Avis Directoire	Avis conseil ED 12/01/2024
URN	JOUBERT Eric	50	DHERBECOURT Pascal	50			CUISSARD Andréane	GPM	28/11/23	1	Ok	OK
URN	DEMOULIN Rémi	50	DUGUAY Sébastien	50			DONGMO Richel	GPM	29/09/23	0	Ok	OK
URN	DELPOUVE Nicolas	50	SAITER-FOURCIN Allisson	50			MEJRES Marouane	GPM	22/09/23	4	?	OK
URN	JOUEN Samuel NACHBAUR Virginie	25 25	PAREIGE Philippe	50			PARIS Charles	GPM	16/11/23	0 ?	Ok (justif 2 coenc)	OK
URN	MOREL Vincent	50	BULTEL Arnaud	50			HADI Susilo	CORIA	14/12/23	3	Ok	OK
URN	ALI Samer	33	DBOUK Talib	33	MAHMOUD Khaleb	33	HAMAD Omar	CORIA	11/12/23	0	Ok	OK
URN	VAREA Emilien	33	DBOUK Talib	33	MAHMOUD Khaleb	33	RAHAL Omar	CORIA	11/12/23	0	Ok	OK
URN	BIOCHE Kevin	50	RENOU Bruno	50			LAIGNEL Mathieu	CORIA	19/12/23	0	Ok	OK

Etab.	Co-encadrant-e	%	Directeur de thèse	%	Co-Directeur de thèse	%	Nom, Prénom Doctorant	Labo	Inscription	Nbre coencad déjà accordés	Avis Directoire	Avis conseil ED 12/01/2024
INSAR	LETOURNEL Roxane	50	MOUREAU Vincent	50			EL MOATAMID Moncef	CORIA/ Safran	?		?	OK
INSAR	CAILLER Melody	50	MOUREAU Vincent	50			HELAL Mehdi	CORIA/ Safran	?		?	OK
INSAR	RENOULT Marie-Charlotte	50	SAFDARI SHADLOO Hugo	50			ABOU DAHER Hadi	CORIA	?	3	ok	OK

Toutes les demandes ont été acceptées (Oui :13 /Non : 0 / Abstention : 4).

6. Règlement Intérieur

Une proposition de mise à jour et réforme du RI a été préparée fin 2023. Elle a été envoyée aux membres du Conseil fin Décembre. Certaines demandes de correction et clarification ont été

proposées lors du Conseil, et toutes acceptées. Le Conseil a demandé un délai supplémentaire pour étudier le document.

Il a été convenu que les demandes de corrections et clarifications seront envoyées au directeur de l'ED avant fin Janvier ; une nouvelle version incluant ces remarques sera envoyée pour relecture début Février ; Mi-Février la version française du RI sera considérée comme terminée et commencera la traduction vers une version anglaise; les deux versions seront envoyées peu avant le prochain Conseil (Avril 2023) pour corrections finales et approbation.

7. Site internet

Le même processus sera appliqué pour le site internet : demandes de corrections, clarifications, propositions d'ajouts, envoyées au directeur avant fin Janvier; prise en compte de ces remarques début Février (toutes les modifications apparaissent en direct sur le site et on peut donc facilement interagir pour converger) ; Mi-Février, en l'absence de nouvelles remarques, la version française du RI sera considérée comme terminée et commencera la traduction vers une version anglaise; L'ambition est de terminer le chantier pour fin Mars 2024, afin d'être opérationnel pour la phase de concours des candidats-doctorants.

8. Présentation des « thèses soutenues » sur le site internet

Pour afficher des fiches-résumés de toutes les thèses soutenues, il a été convenu de les répartir dans 12 catégories. Celles-ci sont :

- Physique Nucléaire et Atomique
- Chimie des Matériaux
- Physique des Matériaux
- Optique et Acoustique
- Mécanique des Solides
- Mécaniques des Fluides, Energétique, Thermique
- Combustion
- Génie des Procédés
- Génie Civil
- Génie Electrique
- Instrumentation
- Sciences de l'Univers

Le doctorant choisira la section dans laquelle il souhaite voir apparaitre sa thèse.

Ceci n'impacte en rien le choix de la discipline fait dans la nomenclature ministérielle et qui apparaît sur le diplôme.

9. Enquête sur le devenir professionnel des docteurs

Il a été convenu de tenter la réalisation d'enquêtes annuelles sur le devenir professionnel des docteurs à (n+0) (à l'automne) et à (n+2) (au printemps probablement).

L'enquête (n+0) sera basée sur les informations des doctorants dans leur dossier de soutenance, celle à (n+2) sur des contacts email entre gestionnaires et docteurs

10. Dossier de pré-soutenance PSIME

Pour que l'ED valide l'autorisation de soutenance, il est demandé aux doctorants depuis la rentrée 2023 de fournir 1 lien de téléchargement pour voir l'état de finition du manuscrit et un dossier de justificatifs concernant les obligations en termes de « Formations » et « Productions ».

Il a été décidé d'ajouter à ce dossier de pré-soutenance (spécifique à l'ED PSIME), les éléments suivants :

- Choix de la catégorie pour affichage dans la rubriques « Thèses soutenues » du site internet
- Fiche-résumé de la thèse (voir exemple sur site internet) (en attendant que SYGAL puisse le générer automatiquement).
- Devenir à n+0 (c'est-à-dire dans les semaines après la soutenance)
- Adresse email pérenne

11. Demandes du Bureau

Concernant les interrogations sur les formations INSPE, leur volume, leur caractère obligatoire et des difficultés dans leur mise en application, l'ED a déjà pu répondre que : l'obligation reste à 30 h. même si l'offre a été élargie; il s'agit d'une obligation réglementaire qui est indiquée dans un arrêté de 2009, même si les détails de la mise en application sont déléguées aux établissements. Ce sujet des formations INSPE -qui est souvent problématique pour les doctorants- sera mis sur la table par l'ED PSIME lors du prochain conseil de CED.

Concernant les situations conflictuelles encadrant/doctorant, l'ED accède à la demande du Bureau d'avertir les représentants doctorants de ce type de situations, pour qu'ils/elles puissent proposer leur aide au doctorant.

12. Procédure de soutenance SYGAL

Pour minimiser les contretemps et retards lors du dépôt de dossier de soutenance sur SYGAL, l'ED se propose de contacter le couple Doctorant/Encadrant à environ 33M en lui envoyant un courrier reprenant un certain nombre de points sur les délais, la constitution du jury et autres aspects règlementaires.

13. Formations

- Mise en place d'une formation Python sur Le Havre
- Rappel de l'obligation de suivi d'une formation de type « Prévention de tous types de discriminations »
- Interdiction des formations individuelles réalisés dans un cadre informel par un collègue (car risque de dérive).
- Limitation à 25 h. pour les formations à distance payante par des structures hors NU et hors Organismes Nationaux de Recherche. La question de l'éligibilité de telles formations est laissée en dernier lieu à l'appréciation du directeur de site.
- Pour lutter contre les désistements de dernière minute (qui concernent au premier chef les doctorants de sites autres que celui de la formation), les formateurs essaieront de condenser leurs interventions sur le moins de jours possibles pour minimiser le nombre de déplacements
- L'éventualité d'une nouvelle formation spécifique « Mesures de propriétés physiques des matériaux » a été évoquée. L'ED commencera par contacter les principaux laboratoires susceptibles d'être intéressés.
- Ines Perez Ramos a remplacé Emmanuel Avril pour la responsabilité des formations à Rouen.

14. Communication

Plusieurs actions pourront être mises en place si l'équipe locale (direction et gestionnaire) le souhaite, telles que :

- rencontre avec l'ensemble des gestionnaires en charge des doctorants dans les laboratoires du site (but : se rencontrer et mieux comprendre les problématiques de chacun).
- inscriptions obligatoires en présentiel dans les MDDs (amener chaque doctorant à connaître la MDD et le/la gestionnaire, accélérer la finalisation des dossiers, éviter certains malentendus récurrents).

-créneaux visio ouverts à tous les enseignants-chercheurs, directeurs de thèse ou pas, pour discuter avec la direction locale de l'ED de toutes les questions ou sujets en rapport avec le doctorat, les CDs, la réglementation etc.

15. Animation

La JED 2023 s'est tenue à Caen le 08 Novembre en partenariat avec l'ED MIIS. Elle a réuni 70 doctorants venant des 3 sites Caen, Rouen, Le Havre, majoritairement de 1^{ère} année. Le programme est disponible sur le site internet.

La JDD 2024 se tiendra à Rouen vers la mi-Mai. Les doctorants intéressés par son organisation sont invités à contacter les représentants doctorants et/ou le directeur de site.

16. Enquête de satisfaction auprès des usagers

Les EDs doivent règlementairement organiser de telles enquêtes, a priori annuelles, et considérant deux catégories principales d'usagers : les doctorants et les directions de thèse.

En partenariat avec le CED, qui bâtira une partie commune à toutes les EDs, il a été convenu de préparer une série de questions plus spécifiques à PSIME. L'ED fera une première proposition courant Janvier 2024, qu'elle enverra aux membres du Conseil pour ajouts/corrections.

17. Conseil Avril 2024

Le prochain conseil a été fixé au Lundi 08 Avril 2024 à 9h.

Il se déroulera en distanciel total.

A Caen, le 16 Janvier 2024,

Vincent HARDY
Directeur ED PSIME


ÉCOLE DOCTORALE PSIME - n° 591
Le Directeur Adjoint, Vincent HARDY

Liste votants

Conseil du 12 Janvier 2024

NOM Prénom	Représenté(e) par	Statut (présent/absent)
LIENARD Etienne (LPCC)		présent
SAUVAGE Xavier (GPM)		présent
MONNET Isabelle (CIMAP)		présent
DUPRAY Valérie (SMS)		présent
BREARD Yohann (CRISMAT)		présent
SEBAIDI Nassim (Builders)		(présent)
GUILLOU Sylvain (LUSAC)		présent
DUMOUCHEL Christophe (CORIA)		présent
MARIN François (LOMC)		présent
CARDIN Julien (Représentant BIATSS)		présent
LUZ DA SILVA Nina (Représentant BIATSS)		absent
DAUPHIN François (NU)		excusé
CAILLER Mélody (Secteur Industriel)		présente
DURIATTI Davy (Secteur Industriel)		absent
GENTILS Aurélie (Monde Académique)		présente
FIORINA Benoît (Monde académique)		présent
LE BOUAR Yann (Monde académique)		absent
BOUCHARD DE LA POTERIE Ignace (Doctorant Caen)		présent
LYAGOUBI Nouha (Doctorante Rouen)		présente
MASTON Olivier (Doctorant Le Havre)		présent
NOURY Robin (Doctorant Rouen)		présent

17 présents sur un total de 21